



Echange de permis de conduire tunisien en permis francais

Par **Kim1**, le **03/09/2012** à **18:48**

Bonjour,rrnrJe suis de double nationalité : suédoise et tunisienne. J'ai passé mon permis en Tunisie en 1993. Aujourd'hui je réside en Suède là où mon permis n'est valable qu'un an, après cela je dois repasser l'intégralité de mon permis de conduire sachant que la Suède n'a pas d'accord de réciprocité avec la Tunisie et ne me permet pas de le changer comme c'est le cas avec la France.rrnrJe suis très souvent en France puisque je suis propriétaire d'un bien immobilier, et je voudrais savoir s'il m'est possible de bénéficier de l'avantage de l'accord de réciprocité entre la France et la Tunisie pour l'échange de mon permis, cela bien sûr, si je m'inscris comme résident en France.rrnrJe vous remercie d'avance pour votre réponse.rrnrCordialement.rrnrKim

Par **Tisuisse**, le **03/09/2012** à **19:21**

Bonjour,rrnrC'est mission impossible pour vous car vous ne résidez pas en France de façon permanente. Vous n'êtes pas en mesure de prouver que vous êtes salarié en France (pas de fiche de paie à votre nom), pas d'inscription à la sécurité sociale, pas de carte d'électeur, etc.rrnrPar contre, votre futur permis suédois, lui, vous permettra de rouler en France.